

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Encadrant

AIPR

L'AIPR est l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Présentiel - Synchrone

La formation AIPR Encadrant permet aux personnels chargés d'encadrer des travaux à proximité des réseaux d'acquérir les connaissances nécessaires pour prévenir les risques et préparer l'examen QCM AIPR Encadrant.

Objectifs

Acquérir les connaissances réglementaires, techniques et organisationnelles nécessaires à l'encadrement de travaux à proximité des réseaux.
Identifier les risques et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées.
Préparer efficacement le candidat à l'examen QCM AIPR Encadrant.

Public Visé

Personnel chargé d'encadrer, de préparer ou de suivre des travaux réalisés à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques.
Tout salarié (maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, prestataire) devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique n'est exigé pour suivre cette formation.
Toutefois, afin d'offrir les meilleures conditions de réussite à la formation et au QCM AIPR, il est préconisé de savoir lire, écrire et parler la langue française.
Pour rappel : le stagiaire doit être âgé de 18 ans minimum, sauf dérogation applicable.

Les + métier

Formation AIPR Encadrant destinée aux personnels chargés de préparer, organiser ou encadrer des travaux à proximité des réseaux. Elle permet d'acquérir les connaissances réglementaires et techniques nécessaires à la prévention des dommages aux réseaux et prépare à l'examen QCM AIPR Encadrant.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés aux interventions à proximité des réseaux et les mesures de prévention adaptées.
Appliquer la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux dans le cadre de ses missions d'encadrement.
Analyser les informations issues des DT, DICT, plans et marquages-piquetages nécessaires à la préparation et au suivi des travaux.
Organiser et encadrer les travaux à proximité des réseaux en appliquant les prescriptions et procédures de sécurité adaptées.
Réagir de manière appropriée en cas d'anomalie, d'endommagement d'un réseau ou de situation dangereuse.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques interactifs.
Présentation et analyse de situations professionnelles.
Études de cas et exercices d'application.
Analyse de plans, documents et situations de chantier.
Échanges d'expériences avec les participants.
Entraînement au QCM AIPR.

Parcours pédagogique

Contenu proposé

Réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux

Rappel de la réglementation concernant les interventions sur le domaine public
Principes et points essentiels de la réforme anti-endommagement
Textes réglementaires et évolution de la réglementation
Rôles et responsabilités des différents acteurs
Autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
Terminologie utilisée dans le cadre de la réglementation

Préparation et organisation des travaux

Rôle du maître d'ouvrage et des différents intervenants
Guichet unique et consultation des informations relatives aux réseaux
DT-DICT : principes, procédures et informations essentielles
Avis de Travaux Urgents (ATU)
Guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux

Localisation et identification des réseaux

Marquage-piquetage
Opérations de localisation des réseaux
Investigations complémentaires
Détection et géoréférencement des réseaux

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04 72 79 05 82 ;

Version : AIPR-20260729

ALYENCE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82690945969

ALYENCE

ZI LE CHANAY II - 8 RUE JOSEPH CUGNOT - 69720 ST BONNET DE MURE
Tél. : 0472790582 - Site internet : www.alyence.com - E-mail : contact@alyence-groupe.com
SAS au capital de 8000 - N° Siret : 49380313400029 - N° TVA Intra. : FR00493803134 - Code NAF : 8559A

par mail : adv@alyence-groupe.com ;
ou sur notre site internet : www.alyence.com.
L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités

Particularités des travaux à proximité des réseaux électriques

Prévention des dommages et conduite à tenir

Identification des risques liés aux réseaux
Mesures de prévention à mettre en œuvre
Organisation et surveillance des travaux à proximité des réseaux
Conduite à tenir en cas d'anomalie ou d'endommagement
Constat contradictoire

Préparation à l'examen AIPR Encadrant

Rappel des responsabilités et missions de l'encadrant
Entraînement aux situations et questions du QCM
Passage du QCM AIPR Encadrant

Moyens pédagogiques

Salle de formation équipée.
Vidéoprojecteur et supports pédagogiques.
Documents et ressources relatifs à la réglementation anti-endommagement.
Plans, schémas et exemples de situations de chantier.
Accès aux outils nécessaires à la préparation et au passage du QCM AIPR.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en prévention des risques liés aux travaux à proximité des réseaux, maîtrisant la réglementation anti-endommagement et les exigences relatives à l'AIPR.

Méthodes et modalités d'évaluation

Formation en présentiel.
Évaluation formative des connaissances tout au long de la formation au moyen de questions, exercices et mises en situation.
Évaluation finale par QCM AIPR Encadrant selon les modalités réglementaires en vigueur.
Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
En cas de réussite au QCM, délivrance d'une attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR.
Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction du stagiaire.
Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Moyens à mettre en oeuvre

Aucun moyen spécifique à fournir par le client.

Modalités d'accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Des adaptations pédagogiques, organisationnelles et/ou matérielles peuvent être étudiées selon les besoins. Nous contacter en amont de la formation afin d'étudier les possibilités d'aménagement.



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 3 à 10 Personnes